

Adoptons les bons comportements plus respectueux de l'environnement

Sur la plage

→ Aller à la plage en transports en commun ou légers (vélo, roller, à pied...).



→ Trier ses déchets et les jeter dans des poubelles prévues à cet effet et privilégier l'utilisation de cendriers de poche (un mégot restera dans le sable près de 5 mois, bien plus que la saison d'été...).

→ Limiter l'utilisation des douches de plage, au moment du départ, cela suffit,

→ Réduire ses déchets, c'est facile : préférer une gourde plutôt qu'une bouteille d'eau minérale.



→ Utiliser un lait solaire plutôt qu'une huile ou une crème pour limiter la dispersion d'un produit gras en surface (ces produits freinent toute photosynthèse sous l'eau).

→ Respecter les éléments naturels déposés le long des côtes (des abris pour la biodiversité).



En mer



→ Rechercher des zones sableuses pour préserver l'herbier de Posidonie mais aussi pour votre sécurité. Ancrer et relever son ancre à l'aplomb du bateau.

→ Minimiser votre impact sur les fonds marins, ne rejeter pas les eaux usées (vaisselle, toilettes...)

Adoptons les bons comportements plus respectueux de l'environnement



→ Pour des raisons sanitaires et afin de préserver les lieux de baignade, utiliser les WC marins uniquement loin des côtes.

→ Limiter sa pêche aux espèces et aux tailles autorisées. Observer les animaux sans les toucher ni les déranger.



Au port

→ Limiter sa consommation et préférer des produits d'entretien et des savons d'origine végétale ou écolabellisés mieux tolérés par le milieu naturel.

→ Utiliser "le point propre", lieu de collecte et de tri des déchets à quai.

→ Faire le plein de carburant, sans renverser d'hydrocarbures à terre ou en mer.

→ Économies d'énergies sur le bateau, privilégier les ampoules basses consommation et LED. Pour limiter les risques d'incendie à bord, débrancher l'alimentation électrique du bateau en cas d'absence prolongée.



→ Économies d'eau : réduire sa consommation d'eau pour le rinçage du bateau (l'eau douce accessible représente moins de 1 % de l'eau disponible sur Terre).

Pour les gestionnaires des ports

→ Favoriser les aires de carénage pour effectuer les opérations de maintenance des bateaux.

→ Faciliter l'accès des usagers aux dispositifs de vidange des cuves à eaux noires.

→ Aménager des points d'apports volontaires pour recevoir le tri sélectif.

→ Suivre la démarche de gestion environnementale portuaire "Ports Propres". www.ports-propres.org



Zoom sur les bilans 2014

Rappel : les plages du littoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comptent 800 km de côtes et celles de la Corse, 1 000 km.

Pendant 2 mois, 119 journées ont été organisées sur 35 communes et 69 plages et près de 7 000 personnes ont été sensibilisées sur les 800 km du littoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des côtes de la Corse du Nord.
En mer, plus de 70 journées ont été organisées avec près de 1 700 plaisanciers sensibilisés.

Pour être plus précis :

→ 45 ambassadeurs d'Écogestes Méditerranée ont navigué à la rencontre des plaisanciers. Informations, renseignements, distribution de guides pratiques mais aussi réalisation d'une enquête sur les habitudes en termes d'environnement ont été menées auprès des plaisanciers. Près de 2 471 personnes ont été sensibilisées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014. On note que 85 % des plaisanciers rencontrés se sont engagés à changer leur comportement.



- 69 % des plaisanciers connaissant la campagne Écogestes Méditerranée utilisent des produits d'entretien et/ou d'hygiènes écologiques (contre 50 % pour ceux ne connaissant pas la campagne).
- 67 % des plaisanciers utilisant des produits d'entretien se tournent vers des alternatives plus écologiques (contre 43 % auparavant), et parmi ceux-là 57 % optent pour des savons naturels (contre 53 % auparavant).
- 13 % des plaisanciers concernés par l'entretien à bord du bateau déclare n'utiliser que de l'eau de mer ou au mouillage (contre 22 % auparavant).

→ les stands ludiques et informatifs se sont installés sur 69 plages du littoral Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse à la rencontre des vacanciers et habitants. Information, éducation par le jeu, distributions de livrets et enquête sur les habitudes des usagers en matière de plage puis de problématique plus globales ont été réalisées sur le terrain :



- 48 % des personnes sondées choisissent leur plage pour son aspect naturel. 93 % souhaitent voir régler le problème des petits déchets sur leurs plages.
- 52 % des personnes sondées se rendent à la plage en voitures contre 28 % à pied. Ils étaient 46,9 % à utiliser leur véhicule en 2013.
- Les personnes interrogées font majoritairement confiance aux communes, pour améliorer l'environnement aquatique.
- Une bonne qualité des eaux de baignades est due à des stations d'épurations performantes pour 62 % des personnes interrogées (ils étaient 34,8 % à le penser en 2013).
- 94 % des personnes sondées jugent la qualité des eaux de baignade bonne ou très bonne.
- 45 % des personnes interrogées prennent une douche après chaque baignade.
- Les sondées consultent 3 canaux d'informations sur l'environnement ; les actions destinées aux scolaires, les campagnes de sensibilisation comme Inf'eau mer et enfin, les panneaux d'informations sur la plage.



Le Réseau Mer PACA

Créé suite aux 2^{es} rencontres régionales de la mer en 2001, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en assure son animation.

Ce réseau rassemble différents types d'acteurs : des associations et des structures de gestion de la zone côtière qui font de l'éducation au développement durable de la mer et du littoral, des représentants des institutions (services de l'État et collectivités locales), de la communauté scientifique, des professionnels des sports nautiques et du tourisme, des entreprises.

À travers la constitution de ce réseau est affirmée la nécessité de mutualiser les compétences et les moyens, pour des économies d'échelle et afin de gagner en cohérence, en efficacité et en qualité. Les objectifs et les actions qui découlent de ce rassemblement d'acteurs s'inscrivent dans une politique globale d'éducation au développement durable.

• L'objectif est de faire évoluer les comportements et améliorer les processus de préservation du milieu littoral et marin, indissociable d'un développement socio-économique et culturel de qualité.

Concrètement, il s'agit de :

- Informer et sensibiliser les publics sur la spécificité et la fragilité de ces espaces fortement fréquentés ;
- Contribuer à la sensibilisation et la formation des acteurs et des usagers du milieu marin à travers une pluralité d'approches environnementales ;
- Participer à l'éducation au développement durable des publics ;
- Être force de proposition auprès des décideurs.

La Charte du Réseau Mer présente l'ensemble des valeurs partagées par les membres de ce réseau. Elle est complétée par un document d'objectifs qui se veut être le document de référence pour les actions mises en place.

En savoir + : www.reseaumer.org

Pour suivre l'actualité du Réseau Mer : www.facebook.com/reseaumerpaca

